



TARENDAISE
VANOISE
SCoT

SCOT Tarentaise-Vanoise
Evaluation de la mise en oeuvre à 6 ans
2018-2023

UNE HISTOIRE DESSINEE



«Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)» est le document qui planifie et oriente l'aménagement de la Tarentaise pour les 15 prochaines années. Il donne un cadre cohérent pour harmoniser et coordonner les projets des 30 communes. C'est l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTIV), syndicat mixte, qui a en charge son élaboration et sa mise en œuvre. Approuvé le 14 décembre 2017, ce projet de territoire est soumis à une obligation d'évaluer les résultats de sa mise en application, au plus tard 6 ans après son approbation pour :

- Réaliser un bilan objectif de sa mise en œuvre pour constater si l'évolution du territoire correspond aux orientations initialement définies.
- Analyser le projet au regard des enjeux d'aujourd'hui et des nouvelles lois (« poursuivons-nous les bons objectifs par rapport aux besoins actuels » ?)

Le bilan propose une analyse structurée autour de 5 grands axes qui regroupent les prescriptions majeures du SCoT :

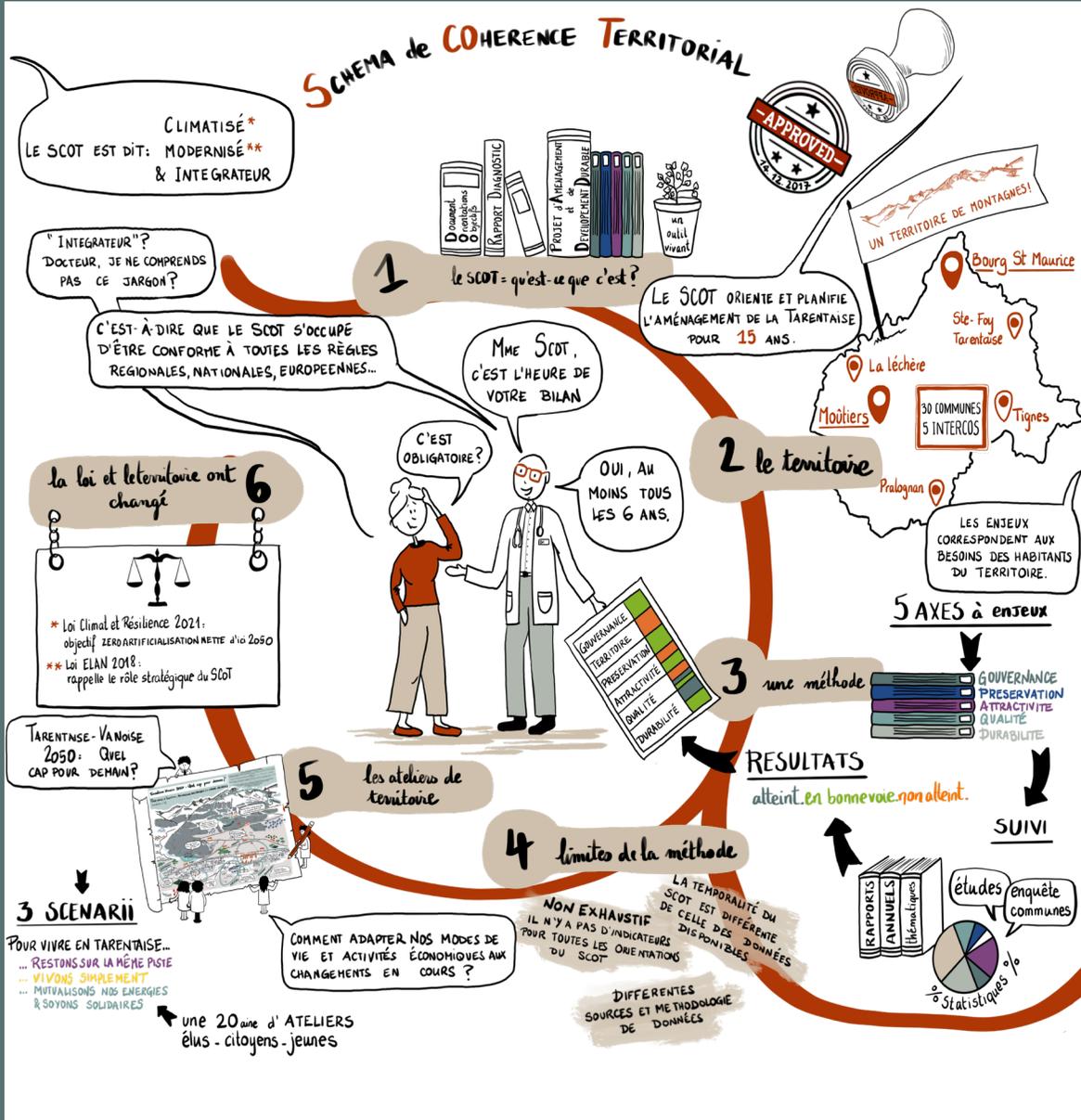
- GOUVERNANCE : l'animation du SCoT à l'échelle de la Tarentaise
- PRESERVATION : Une tarentaise qui préserve son capital nature
- ATTRACTIVITE : Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification
- QUALITE : Un territoire de qualité pour les habitants
- DURABILITE : Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise

Il vous est proposé ici une restitution de l'analyse sous format dessiné des principaux enseignements.

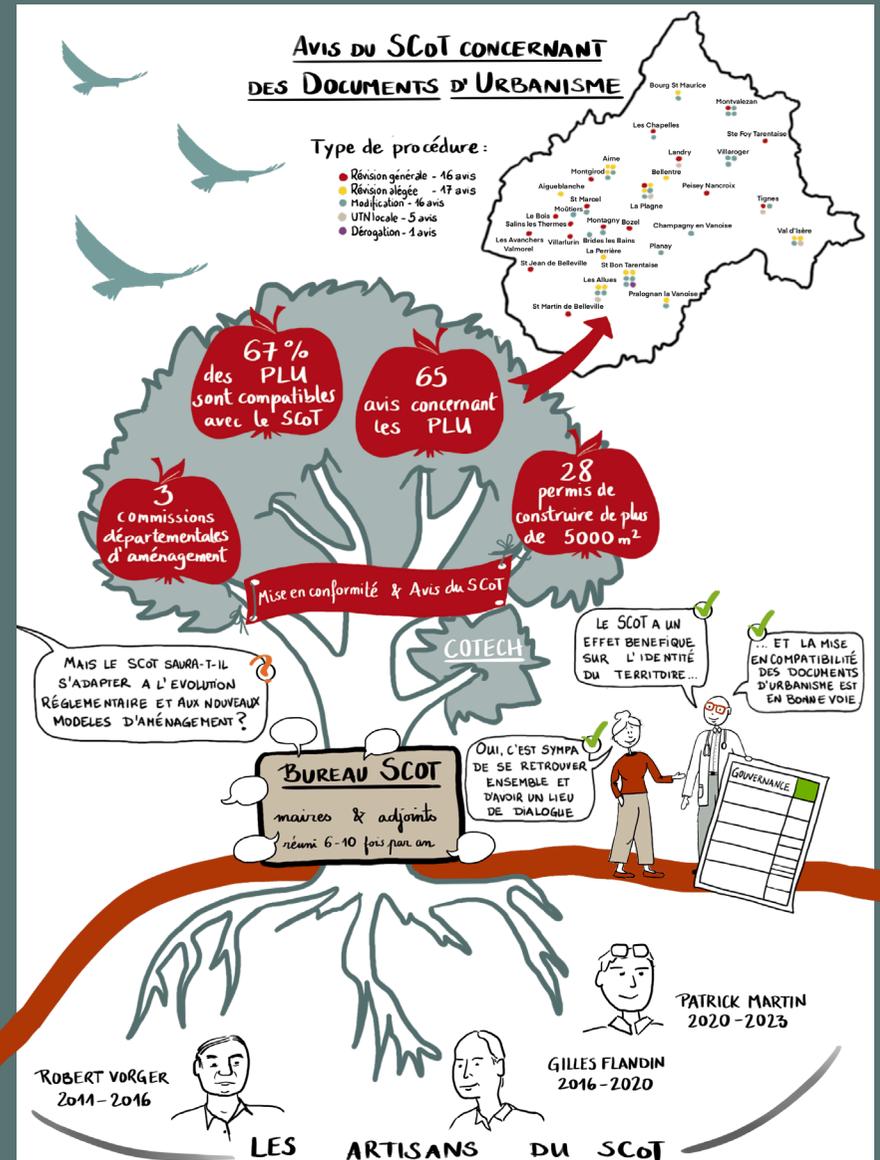
Tous les documents du SCoT Tarentaise Vanoise, le rapport du bilan, ainsi que les études citées et les annexes et les scénarios de territoire imaginés pour la Tarentaise sont disponibles sur le site : <https://www.tarentaise-vanoise.fr/>



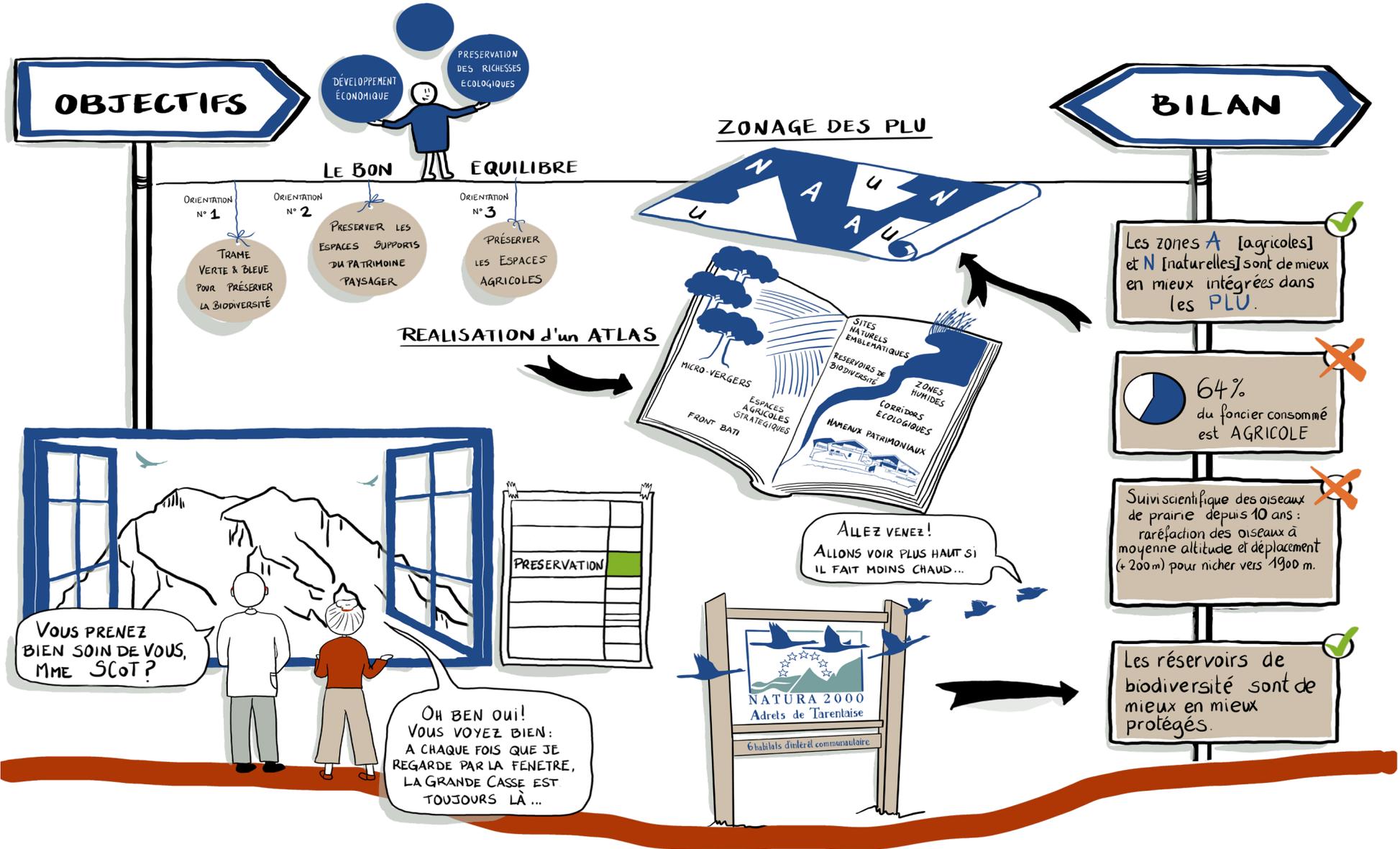
le Contexte



Axe 1: la Gouvernance



Axe 2: la Préservation



Axe 3: l'Attractivité

OBJECTIFS

**QUALITÉ
+ DIVERSIFICATION
= ATTRACTIVITÉ**

BILAN

ORIENTATION N° 1

Favoriser la **REHABILITATION** de l'immobilier de loisirs

ORIENTATION N° 2

REGULER le développement immobilier touristique avec une gestion **ECONOME** de l'ESPACE

ORIENTATION N° 3

Développer les **PÔLES TOURISTIQUES** de VALLEE

ORIENTATION N° 4

Prévoir les **UNITES TOURISTIQUES NOUVELLES STRUCTURANTES**

ORIENTATION N° 5

Intégrer les **LOGEMENTS SAISONNIERS**

Surface Touristique Pondérée
Un critère créé par le SCOT pour encadrer le développement touristique.

- >> Définition d'une enveloppe « STP » pour 20 communes support de stations et de thèmes, pour 15 ans.
- >> Suivi des permis de construire touristiques sur lesquels un mécanisme de pondération s'applique.
- >> Pondération des surfaces construites selon le type d'hébergement : plus le caractère marchand des lits est durable, plus le coefficient d'abattement est élevé.
- >> Critère « logements saisonniers » : pour les projets hôteliers et para-hôteliers de plus de 5000 m² : l'équivalent de 10% des lits touristiques prévus doit être logés en lits saisonniers.

OBJECTIF



HOTELS 15%
CLUBS 30%
TOTAL 45%

RÉS. DE TOURISME 30%
RÉS. SECONDAIRES 25%
TOTAL 55%

OBJECTIF

RÉALISÉ

RÉALISÉ

STP consommées trop vite :
certaines communes ont déjà atteint l'enveloppe attribuée.

70% des lits en résidences de tourisme et logements secondaires
30% en hôtel et clubs

Evolution **lits touristiques (2018 - 2022) :**
+25 000 dans les stations dont 10000 pour Courchevel et Les Allues
+0 en vallée

UTN en cours de réalisation

LOGEMENTS SAISONNIERS pris en compte dans les projets et PLU
Signature des conventions de logements saisonniers.

HMMM, OUI... LES TAUX SONT TROP ÉLEVÉS ! IL VA FALLOIR FAIRE UNE CURE.

Y EN A UN PEU TROP DES RESIDENCES SECONDAIRES, NON ?

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE EST TROP RAPIDE, PAR RAPPORT À VOS OBJECTIFS, MME SCOT.

ÇA TOMBE BIEN, J'HABITE A BRIDES-LES-BAINS.

avant-SCOT



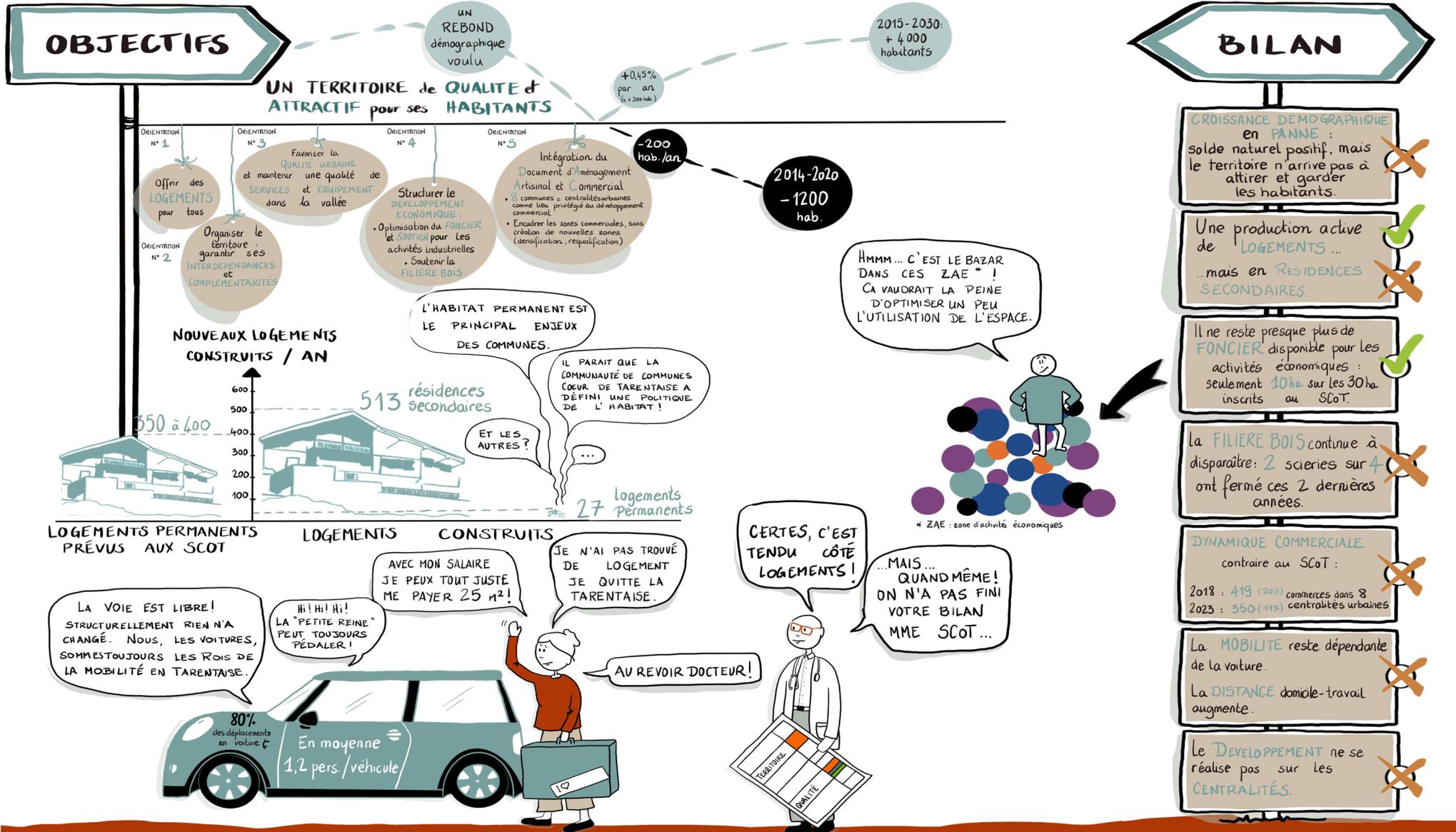
5000 lits neufs / an

OBJECTIF : -40%

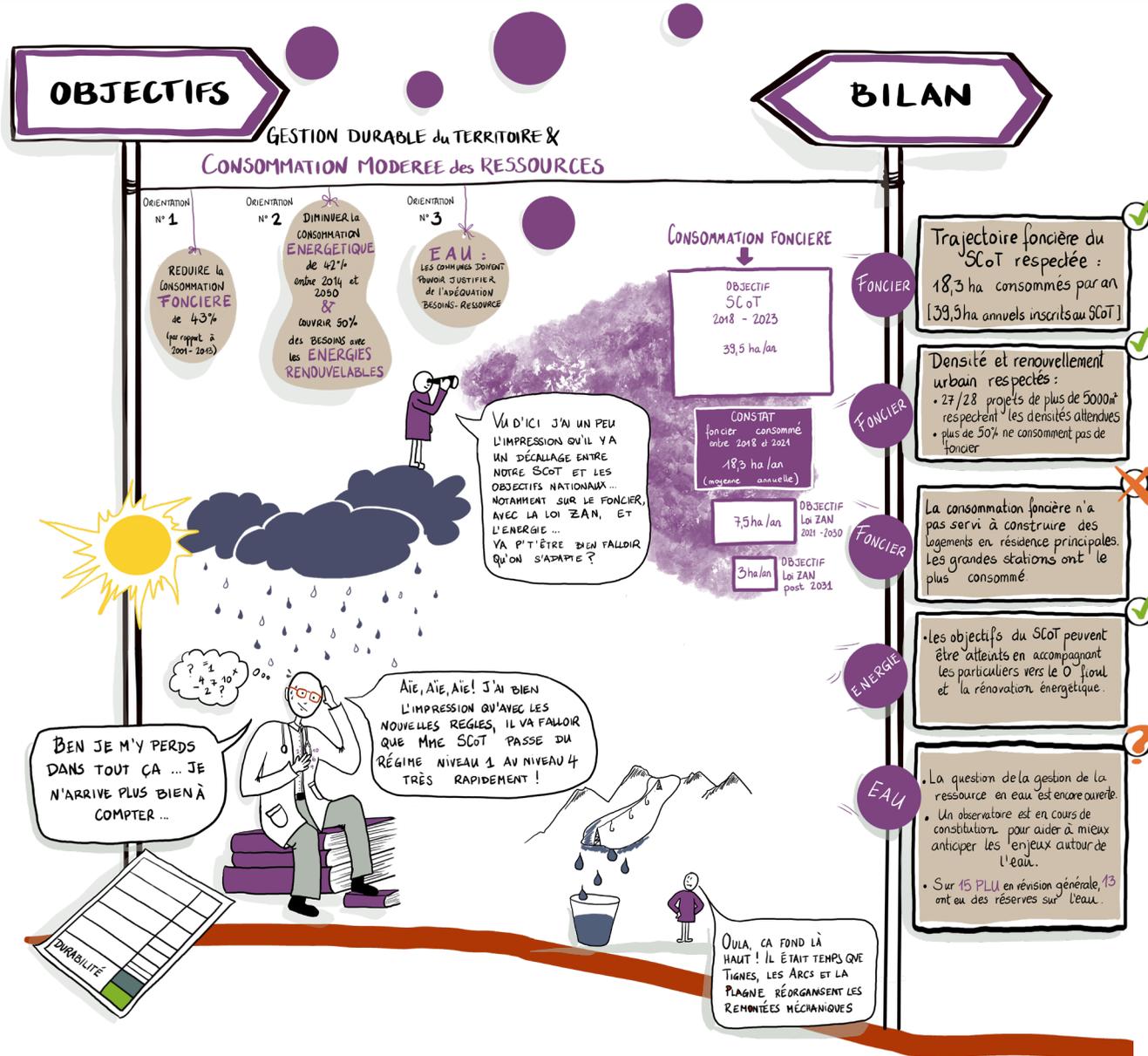
avec-SCOT
3000 lits neufs / an dont 30% en renouvellement

soit **15 000 lits en 5 ans**

Axe 4: la Qualité



Axe 5 : la Durabilité



Bilan du SCOT = toute une histoire !

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal – 73600 MOUTIERS
04 79 24 00 10

aptv@tarentaise-vanoise.fr
www.tarentaise-vanoise.fr

Décembre 2023



Synthèse et réalisation graphique par Claire SIMON

